



Mairie de Luynes

BP16  
Place des Victoires  
37230 LUYNES  
Tel : 02.47.55.35.55  
Fax : 02.47.55.52.56  
www.luynes.fr  
mairie@luynes.fr

## CONVOCAATION CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément aux dispositions des articles L 2121-10 et 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales régissant les modalités de convocation du Conseil Municipal, je vous prie de bien vouloir assister à la séance qui aura lieu le :

**MARDI 29 SEPTEMBRE 2020 A 20H30**

**SALLE DES FÊTES DE LUYNES**

**SÉANCE OUVERTE AU PUBLIC MAIS NOMBRE DE PLACES LIMITÉ EN RAISON DU CONTEXTE SANITAIRE ACTUEL COVID 19.**

**DU GEL HYDROALCOOLIQUE SERA MIS A DISPOSITION A L'ENTRÉE DE LA SALLE**

**LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE**

**NOUS VOUS INVITONS A PRENDRE VOTRE PROPRE STYLO POUR EMARGER**

L'ordre du jour sera le suivant :

Désignation d'un(e) secrétaire de séance.

Approbation du Procès-verbal - Séance du 07 juillet 2020.

Information de Monsieur le Maire des décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1. Installation d'un nouveau Conseiller Municipal.
2. Modification de la composition des commissions municipales et de la représentation de la commune aux instances extérieures.
3. Décision modificative n° 1 au budget 2020.
4. Tarifs de la saison culturelle 2020 - 2021.
5. Convention de partenariat avec l'entreprise Sociale et Solidaire RECYLIVRE.
6. Représentation de la commune au sein de l'Association « Val de Luynes Evénements ».

7. Avenant n°2 à la convention de mise à disposition de personnel entre Tours Métropole Val de Loire et la Commune.

8. Avenant à la convention d'adhésion avec le Centre de Gestion d'Indre et Loire pour l'expérimentation de la Médiation Préalable Obligatoire (MPO).

9. Exonération des redevances d'occupation du domaine public (droit de terrasse et droit de stationnement taxis).

10. Subvention 2020 : Maison Familiale Rurale de Sorigny.

11. Subvention exceptionnelle à l'école élémentaire PASTEUR.

12. Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) - Modification de la composition de la Commission Locale de l'AVAP (CLAVAP).

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) collègue, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Bertrand RITOURET



Diffusion :

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		SERVICES MUNICIPAUX
Mr Bertrand RITOURET Mme Martine BOURDIN Mr Alain SELLIER Mme Odile RITOURET Mr Eric VERHILLE Mme Danièle HOUDU Mr Michel HIRTZ Mme Sylviane FORTUN Mr Gilles FERRAND Mme Danielle PLOQUIN Mr Daniel PERRICHOT Mr Jean-Marc CHATEAU Mr Pascal ARRAGAIN Mme Christine MENORET	Mme Sophie BORÉ Mme Claire CARTIER Mme Nathalie GIRAULT MORESVE Mr Olivier DOUSSET Mme Hélène ODENT Mme Renata VENCES Mme Aurélie LERICHE Mr Xavier BINET Mr Antoine MAQUIN Mme Lyn FAIPOUX Mr Pascal NOYAU Mr Yoann LAFAUX Mr Mikaël TOST Mme Florence METIVIER	<b>POUR PARTICIPATION</b> Mr. Gérard PERRIER DGS
		<b>POUR RESERVATION + PREPARATION DE LA SALLE</b> Administration Générale
		<b>POUR INFORMATION</b> M Philippe BOISMARD Correspondante NR
		Mr Vincent DUPRÉ

Cette liste correspond à l'ordre du tableau du Conseil Municipal tel que défini par l'article L2121-1 du CGCT.

Après le Maire, prennent rang dans l'ordre du tableau, les Adjoints puis les Conseillers Municipaux en fonction des suffrages obtenus et par la priorité d'âge.